Cinquante-Quatrième Année. — N° 109 CINQ centimes le Numéro Vendredi 10 Mai 1895

ABONNEMENT
Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS
Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

Les Dessous du Budget

Ceux qui ont la charge des finances de l'Etat montrent, en ce moment, un front d'où est absente la sérénité. On demande d'urgence 40 et même 60 millions pour boucler tant bien que mal le prochain budget. Tous les ministres ont été invités à rogner leurs frais et allocations respectifs et à tenir compte des petites économies.

Mais tout le monde sait que les économies petites ou grandes que les ministres feront sur le papier seront illusoires, si, d'autre part, l'on persiste dans certaines habitudes financières établies et fort développées depuis quelques années. Elles consistent à laisser engager subrepticement une foule de dépenses passant, au début, presque inaperçues, mais qui ne le seront pas toujours : lois votées sans en prévoir les conséquences financières, ouverture de petits crédits qui ne sont que l'amorce de grosses dépenses auxquelles plus tard on ne pourra plus se soustraire, mille fissures d'abord imperceptibles, bientôt élargies, et par où s'écouleront les millions qu'on a tant de peine à trouver.

C'est à cela, ce nous semble, que, dans l'état actuel de nos finances, l'on doit surtout regarder de très près.

Il faut une guerre impitoyable aux dépenses déguisées, aux ouvertures de crédits dont on ne voit que le commencement et dont on n'aperçoit pas la fin, à tous les expédients dissimulant des onérations destinées à retomber tôt ou tard sur les finances publiques.

Dans la discussion du dernier budget au Sénat, on a donné des exemples bien frappants de ces mauvaises pratiques financières : ne serait-ce que ces travaux de chemins de fer entrepris de tous côtés à la fois, à petit bruit, par petites sommes, et qui insensiblement engagent lourdement l'avenir.

C'est aussi un procédé fort dangereux que celui par lequel on laisse commencer les travaux, engager des dépenses, contracter des engagements auxquels l'Etat semble d'abord étranger, et dont il croit, par suite, pouvoir se désintéresser, mais, au bout du compte, retombant à sa charge.

On cite un fait qui, pris isolément, pourrait paraître d'importance secondaire; mais rapprochez-le de certains faits analogues, il mérite une très sérieuse attention.

Il existe un établissement de l'Etat, né, accru sous les auspices du ministère des colonies : l'Ecole coloniale. Cette Ecole, naturellement, aspire à s'agrandir. Comme beaucoup d'établissements publics, elle désire s'installer somptueusement dans un beau bâtiment. L'Etat a, paraît-il, mis à sa disposition un terrain domanial. Mais, sur ce terrain, il s'agit maintenant de construire, et dans de vastes proportions. L'Ecole possède quelques fonds qu'elle veut affecter à cet objet : 200,000 fr. attribués sur le legs Giffard, et certaines économies réalisées sur la subvention annuelle que la Cochinchine paye à l'Ecole.

Mais le legs Giffard et les économies faites sur les Cochinchinois sont loin de suffire aux dépenses prévues et imprévues de la construction projetée. L'administration de l'Ecole coloniale eut alors la pensée de contracter un emprunt au Crédit foncier. Quel sera le gage de cet emprunt? Le Crédit a dû s'en préoccuper. Mais quel sera l'emprunteur? Ce sera un établissement de l'Etat, dépendant du ministère des colonies. Et en réalité qui sera engagé? Ce sera l'Etat. Qui payera les arrérages et l'amortissement, qui remboursera le Crédit foncier, si l'Ecole coloniale, qui n'aura pas toujours des legs Giffard et dont les économies cochinchinoises sont limitées, n'y peut, comme cela est probable, pourvoir elle-même? Ce sera l'Etat! De sorte qu'en réalité il s'agit d'un emprunt d'Etat déguisé, et contracté sans le vote des Chambres.

C'est donc maintenant qu'il faudrait s'adresser aux Chambres, et non pas attendre qu'elles soient en présence d'engagements pris et du fait accompli. C'est sous la forme d'une demande de crédit qu'il faut leur soumettre, dès à présent, la question. Il faut que l'on sache avec précision à quoi l'Etat s'engage, dans quelle mesure il s'engage ; il faut que les dépenses à faire, si elles doivent être faites, soient exactement prévues et limitées. Sinon, on retombe dans les procédés financiers grâce auxquels l'Etat se trouve engagé sans le savoir, endetté sans l'avoir voulu, et sous le coup d'un budget enflé d'une foule de dépenses que le Parlement n'avait ni autorisées, ni prévues.

LA RÉSISTANCE

SERA-T-ELLE GÉNÉRALE ET DURABLE ?

La résistance des congrégations à la loi Ribot aura-t-elle véritablement la portée qu'on lui attribue ?

Mgr d'Hulst, de retour de Rome, a été questionné sur ce point par un rédacteur du *Matin*.

Le recteur de l'Université catholique a commencé par dire qu'il ne dirait rien sur ses conférences avec le Pape :

« — N'insistez pas, repartit Mgr d'Hulst en souriant. Ou ce que j'aurais à dire n'a aucune importance, et il est inutile même que je parle; ou, tout au contraire, j'aurais à dire d'importantes choses, et mon devoir strict est de me taire. Mais ne tirez aucune conclusion de mes paroles ; je ne veux rien dire, voilà tout, sur mon voyage à Rome du moins.

» En ce concerne les lois dites d'accroissement, c'est autre chose. J'estime que Mgr Langénieux a magistralement indiqué leur devoir à tous les évêques français.

» L'épiscopat presque tout entier le suivra. L'Eglise de France est en excellente situation, pour cette lutte suprême. Elle marche avec ses chefs à sa tête.

» La résistance s'organise et elle sera sérieuse. Mais il faut bien comprendre ce que nous entendons par le mot résistance ; les congrégations ne fermeront même pas leurs portes comme au moment des décrets : elles se contenteront de protester, au nom du droit, contre l'iniquité qu'on veut commettre ; elles laisseront jeter à la rue et vendre à l'encan le mobilier des pauvres. »

Selon Mgr d'Hulst, la résistance sera donc étendue à *tous* les diocèses sous la direction de *tous* les évêques, sauf à Beauvais.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans

Les fêtes ont commencé lundi Depuis midi le beffroi a sonné de quart d'heure en quart d'heure. A huit heures a eu lieu une retraite aux flambeaux et la remise de l'étendard.

Le maire, entouré du Conseil municipal, est venu remettre la bannière de Jeanne entre les mains de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qu'entouraient les cardinaux Vaughan et Meignan, les évêques de Bayeux, de Bayonne, de Saint-Dié, de Verdun, de Monaco, de Rouen, et Mgr Bardel, coadjuteur de Bourges.

Le maire, en complimentant Mgr Touchet, lui a demandé de prononcer lui-même, l'année prochaine, le panégyrique de Jeanne d'Arc. L'évêque s'y est engagé, en félicitant la municipalité de l'exemple qu'elle donnait par sa piété envers Jeanne d'Arc, dont le culte réunit tous les bons Français.

La bénédiction donné par les prélats, du haut du perystile de la catbédrale, pendant que les tours s'illuminaient de feux de Bengale, offrait un spectacle profondément imposant.

INFORMATIONS

Mystère

Un journal républicain croit pouvoir affirmer que le ministre de l'intérieur fait suivre, en ce moment, par ses préfets, dans les départements, le mouvement soulevé, par les membres de l'Episcopat, contre le droit d'accroissement.

Qu'est-ce que cela peut bien signifier ?

Navire français coulé par un navire anglais —Cinq hommes disparus

Bordeaux, 7 mai. — Le trois-mâts français *Danube*, ayant dix-sept hommes d'équipage, sortait des passes de la Gironde, dimanche dernier, allant au Sénégal avec un chargement de diverses marchandises. Le même jour, à neuf heures du soir, à environ 120 milles au large de Cordouan, il fut abordé et coulé par le vapeur anglais *Woodlands*, de la maison Hutchison, de Swansea.

Le vapeur abordeur, qui a éprouvé de graves avaries à son avant, a fait route immédiatement pour Belle-Isle où il est en sûreté.

De Belle-Isle, le capitaine du *Danube* a envoyé une dépêche à ses armateurs, disant que cinq hommes de l'équipage avaient disparu dans l'abordage.

Poursuites contre M. Calvignac

Carmaux, 8 mai — M. Calvignac, ancien maire, et M. Baudot, verrier, comparaîtront, samedi, en police correctionnelle pour outrages au maire actuel. M. Mazens.

Un œil crevé

La 4e chambre civile de Paris avait à statuer sur un procès en responsabilité occasionné par le fait suivant :

Un jeune élève de Louis-le-Grand, nommé Guingle, lançant, dans une récréation, un morceau de pain à son camarade Leprince, lui a crevé un œil.

M. Leprince père avait assigné en dommages-intérêts, comme civilement responsable M. Guingle père, qui lui même avait appelé en garantie le proviseur du lycée.

Le tribunal a mis hors de cause le proviseur et condamné M. Guingle père à 5,000 francs de dommages-intérêts.

Un acte de probité

Un pauvre ouvrier sans travail, nommé Jean-Louis Lasserre, passait ces jours derniers sur le Pont-Neuf. Ses regards furent frappés par la présence d'une enveloppe sur le trottoir. Cette enveloppe contenait une somme de 1,250 francs en billets de banque. Lasserre s'empressa de déposer son enveloppe et son contenu au commissariat de police. C'est dans un asile de nuit du boulevard de Vaugirard qu'il fallut aller le chercher pour lui remettre une récompense de 250 francs de la part du propriétaire de la somme.

BULLETIN FINANCIER

8 mai 1895.

La hausse de ces derniers jours a amené au début des réalisations. On a donc été pendant la première partie de la Bourse plutôt faible, il ne se traitait du reste qu'un petit nombre d'affaires.

En fin de séance, le marché s'est remis et on finit dans de très bonnes conditions.

Le 3 0/0 reste à 102 87 1/2.

Les bonnes tendances s'accentuent sur les sociétés de crédit. Le Foncier est à 906.25. Le Crédit Lyonnais cote 822.50.

Sur nos grands chemins, peu d'affaires, mais fermeté des cours.

Le Suez est à 3,397.50.

L'Italien faible au début s'est relevé ensuite à 89.05.

L'Extérieure passe de 72 5/8 à 73 9/32.

Notons de très bons achats sur les valeurs ottomanes. Les autres fonds sont très bien tenus.

Les obligations de la Compagnie Electrique de la Rive Gauche de Paris gardent une excellente tenue à 487.

L'action des Charbonnages de Sosnowice est demandée à 898 75.

En Banque, la Monte Rosa Gold est à 142.50.

La Buffelsdoorn s'inscrit à 155.62 1/2.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Ce Pauvre M. Peton!

Infortuné magistrat! Si cruellement atteint à la fleur de l'âge! Nous en sommes consternés. La raison — qui n'était point son fort — lui faisant, aujourd'hui, complètement défaut, il en est réduit à pousser, comme raisons défensives, le « ton grossier », la « calomnie », la « diffamation », les « grotesques fureurs » ; et même, ce qu'il y a de plus lamentable pour lui (le comble de l'aberration mentale, quoi !), il nous flanque à la tête le qualificatif de « journaliste chrétien ». Pauvre homme !

« Ton grossier » ? Vous détenez, sur ce point, la timbale, Monseigneur ; et nous ne sommes pas près de vous la disputer.

« Calomnie, diffamation » ? Nous vous défions de nous poursuivre. C'est, du reste, l'unique et trop naïve riposte de notre adversaire qui, dès qu'on égratigne son omnipotence et son épiderme, crie comme si on l'écorchait vivant.

» Grotesques fureurs » ! Pas si grotesques que cela, nos objections, cher monsieur, puisqu'elles vous font sortir de votre fictive impassibilité. De la fureur contre vous, M. Peton? Jamais de la vie! Une douce pitié à votre égard, tout au plus.

Enfin, pour nous confondre entièrement, cet

innocent M. Peton lâche l'alinéa suivant *expressément composé* — nous en sommes convaincus — à seule fin de contrecarrer le pétitionnement général que nous conseillons :

« *Hier, est arrivée à la mairie, une lettre de M. le commandant du génie à Saumur, informant M. le maire que le dossier contenant les offres de la Ville, venait d'être transmis à M. le ministre de la guerre.* »

Pardon. Nous croirons *quand nous aurons vu la lettre*. Nous redoutons l'exubérance d'imagination grâce à laquelle notre contradicteur a, maintes fois, donné, comme authentiques, des propos, des projets, et des faits en dehors de la simple réalité. L'invention du conciliabule *secret* (aussi secret que les démarches de M. Petou) tenu, le 17 avril, au château de Montreuil-Bellay, sous la présidence de M. de Grandmaison, nous permet de tenir pour suspecte, jusqu'à preuve tangible, la dernière allégation de M. Peton.

Et, de même que, malgré un formel démenti, M. Peton maintenait son roman ténébreux du complot de Montreuil, de même, sans démenti, nous maintenons *les raisons politiques et personnelles* motivant l'opposition de M. le Maire au casernement.

Assez pour le moment. Nous reprendrons l'entretien lorsque le ministère aura retourné, à la Mairie, le fameux dossier des offres de M. Peton et quand nous saurons le cas que fait le général Zurlinden des propositions du même M. Peton, dans lequel nous persistons à ne voir qu'un chef municipal de la cité fâcheusement accidentel et — nous l'espérons — très fortuit.

Théâtre de Saumur

C'est irrévocablement, ainsi que nous l'avons annoncé, lundi 13 mai qu'aura lieu à notre théâtre la représentation donnée par COQUELIN aîné, qui jouera la pièce nouvelle, *Cabotins!* le grand succès du Théâtre-Français.

Cette pièce ne se passe nullement dans le monde des comédiens ; le sujet est beaucoup plus large. L'auteur nous montre les cabotins du monde, de la science, de la peinture, de la sculpture, de la littérature et de la politique.

Cette grande comédie comporte une trentaine de rôles importants et tous sont interprétés par des artistes de valeur ; COQUELIN est accompagné d'une troupe tout à fait remarquable. Nous y trouvons les noms de Mme Lacressonnière, MM. Gangloff, Segond, Liverani, etc.

COQUELIN jouera le rôle de Pégomas, qui a été écrit spécialement pour lui ; le grand comédien est vraiment merveilleux dans le rôle du fougueux méridional Pégomas.

Les primes à la culture du lin et du chanvre

Nous rappelons que le délai de la déclaration en vue d'obtenir la prime expire le 1er juin prochain en ce qui concerne le lin, et le 1er juillet en ce qui regarde le chanvre.

La prime n'est accordée qu'aux producteurs cultivant une superficie d'au moins 10 ares, soit en lin, soit en chanvre.

La déclaration doit être faite par écrit et indiquer très exactement les parcelles cultivées, leur situation, leur superficie et leur numéro cadastral. Elle sera signée par le déclarant et par deux cultivateurs de la commune qui en certifieront le contenu.

Le cultivateur qui a des parcelles situées dans plusieurs communes est autorisé à ne faire qu'une seule déclaration à la Mairie de la commune où se trouvent les parcelles les plus étendues. Récépissé doit être délivré par le maire de toutes les déclarations reçues.

DOUCES
Suicide par asphyxie

Lundi dernier, à 7 heures du soir, Marie Lefrère, femme de ménage du sieur Cordier, représentant de commerce à Douces, vint préparer le souper et, son maître n'apparaissant point, retourna chez elle. Le lendemain matin, elle revint et trouva le repas intact ; le lit n'avait point été défait. Prise d'inquiétude, elle monta au premier étage dont la chambre étant transformée en grenier. La porte étant fermée intérieurement, elle redescendit, appliqua une échelle au mur, ouvrit la fenêtre et sauta dans le grenier où elle aperçut Cordier étendu mort sur le carreau.

Les gendarmes de Doué-la-Fontaine, informés de l'accident, vinrent ouvrir une enquête, accompagnés du docteur Lionet. Cordier s'était asphyxié à l'aide de deux petit poêles dont il avait enlevé les tuyaux et dans lesquels on retrouva du charbon non consumé. Le médecin conclut donc à un suicide par asphyxie.

Cordier était réduit à la misère et vivait au jour le jour.

BRAIN-SUR-ALLONNES
Voisins

Dimanche dernier, dans la soirée, au village de Jarry, commune de Brain-sur-Allonnes, un sieur Girard, journalier, causait avec un de ses voisins, lorsque survint Fresneau autre voisin avec lequel il vit, depuis longtemps, en aussi mauvaise intelligence que possible, et voici — d'après Girard — ce qui se passa :

Sans aucune provocation, Fresneau se jeta subitement sur Girard, le terrassa, le frappa du poing à la figure, et lui laboura le côté à coups de sabots. Le battu criant à l'assassin! la femme Fresneau intervint et emmena son mari.

La gendarmerie d'Allonnes, indirectement avisée du fait, vint interroger Fresneau qui s'était alité à la suite des douleurs soi-disant occasionnées par les coups et ouvrit une enquête. Or, d'après les témoins entendus, Girard — il le reconnut ensuite devant les gendarmes — aurait dit, en causant, que Fresneau était un fainéant et qu'il se faisait nourrir par la femme H..... Fresneau, ayant entendu le propos, vint protester et, à son aspect, Girard s'arma de son sabot. Les témoins se retirèrent afin de décliner toute immixtion dans la querelle et laissèrent les adversaires se débrouiller à leur gré.

On questionna Fresneau à son tour ; et nous donnons sa version :

Quand il entendit les imputations de Girard, il sortit et, après lui avoir reproché son langage, réclama 6 fr. 50 qui lui sont dûs depuis longtemps. Girard prit son sabot, frappa Fresneau à la figure, et c'est alors que ce dernier renversa son agresseur. Il nie les coups de pied et de poing.

Girard, réentendu, fit l'aveu que nous notons plus haut, protesta contre l'agression qu'objecte Fresneau et réaffirma les violences de ce dernier, dont le docteur Tabaraud, d'Allonnes, signale les traces dans un certificat.

Conclusion plus que probable : un renvoi dos à-dos.

EXPOSITION CANINE
à Allonnes

On nous prie d'annoncer qu'à l'occasion de son Assemblée de mai, la commune d'Allonnes organise, pour le dimanche 19 mai 1895, une *Exposition canine*.

Cette exposition comprendra :

1re SECTION : **CHIENS DE CHASSE**

1re Division, CHIENS COURANTS ; *2e division*, CHIENS D'ARRÊT (*toutes races*)

Les chiens, pour être admis au Concours, devront être nés ou habitants du canton N.-E. ou de la ville de Saumur depuis au moins six mois. Les propriétaires seront responsables de ces déclarations.

2e SECTION : **CHIENS DE GARDE ET DE BERGER**

Les chiens, pour être admis au Concours, devront être nés ou habitants du canton N.-E. de l'arrondissement.

Récompenses aux trois divisions ci-dessus : 1er prix, 10 fr., médaille de vermeil, diplôme ; 2e prix, 5 fr., médaille d'argent, diplôme ; 3e et 4e prix, médailles d'argent.

3e SECTION : **CHIENS D'AGRÉMENT**
(*Toutes races, toutes provenances*).

1er Prix, médaille d'argent, diplôme ; 2e et 3e prix, médailles de bronze.

Les chiens exposés devront être tenus en laisse par les exposants pendant tout le temps de l'exposition.

De midi à 1 heure, installation et inscription. — A 1 heure, passage du jury. — A 5 heures, distribution des récompenses.

A 3 heures, jeu de l'Oie, place de l'Union.

A 4 heures, concert par la Musique municipale.

Le soir, illuminations.

Les Angevins au Salon des Champs-Elysées

Un élève du grand sculpteur, Gabriel Thomas — l'auteur si distingué de la Mort de saint Etienne, qui forme le tympan de l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris — M. René Grégoire, né à Saumur, expose, cette année, l'*Enfance de Bacchus*, groupe plâtre. C'est la première fois que ce nom vient sous la plume. De cet artiste on n'avait rien vu encore.

M. Grégoire, dans son choix mythologique, a été assez heureux. L'*Enfance de Bacchus* lui a permis de produire un homme bien musclé, de tempérament sanguin, dans le père nourricier du jeune dieu. Silène porte le masque d'un buveur, d'un joyeux drille, d'un gai compagnon, qui joue avec son nourrisson étalé sur le dos entre ses jambes, et à qui, avec un rire malicieux, il montre un énorme raisin dont il va exprimer le jus. Bacchus, enfant, tout petit, encore au berceau, étend les bras, ouvre la bouche. Il désire ce raisin vermeil qui lui est montré, comme un appât, et le bon Silène semble mettre un malin plaisir à le lui faire désirer, à amorcer sa gourmandise, sans la contenter.

Silène, de grandeur plus qu'humaine et couronné de pampres, est assis sur un roc. L'ensemble est bon ; l'anatomie très étudiée, les attitudes bien observées. C'est un bon début pour M. Grégoire, qui promet d'être un sculpteur de race, un de nos artistes de talent, qui donnent à la matière une vie spéciale et savent y faire fleurir leur idéal.

SAINT-MATHURIN
Accident évité

Lundi, à midi, un accident mortel a failli arriver à la gare de Saint-Mathurin, dans les circonstances suivantes :

Un soldat, qui revenait de permission, crut avoir le temps d'aller jusqu'aux cabinets pendant l'arrêt du train. Quand il en sortit, celui-ci se remettait en marche. Il courut jusqu'à son compartiment et voulut sauter sur le marchepied qu'il manqua. Heureusement qu'il avait été vu par le chef de gare qui avait couru après lui et qui, avec une présence d'esprit admirable, l'empoigna et le tira hors de la voie au moment où il allait tomber sous le train en marche.

L'imprudent ne put partir que le soir, mais il a échappé à une mort certaine. Tous nos compliments à M. le chef de gare de Saint-Mathurin.

La grève des allumettiers

Nous apprenons avec plaisir, dit le *Patriote*, que les ouvriers de la manufacture d'allumettes de Trelazé ont repris, mardi, le travail, à une heure.

Nous sommes heureux d'avoir à enregistrer cette bonne nouvelle.

---

20 **Feuilleton de « l'Echo Saumurois »**

LE CRIME DE MALTAVERNE

Il était dit que cette journée devait compter parmi les plus mémorables du voyage des deux cousins, de Kalicut à Mangalore. Voyage entrepris, du reste, un peu à l'aventure et avec une imprudence téméraire, car une excursion de ce genre ne doit être tentée que par une caravane assez nombreuse pour être en état de résister à toute sorte d'attaque.

Un gentleman digne de ce nom, au lieu de s'entourer, comme Georges et l'abbé, de cinq serviteurs et d'un seul guide, eût pris cinquante hommes d'escorte et autant de bêtes de somme.

Le père Cyprien avait prétendu qu'un tel faste n'était point en rapport avec sa condition et avait exigé que le personnel de l'expédition fut réduit au strict nécessaire.

Les Malabars harnachaient les chevaux et chargeaient les bagages sur un petit chariot traîné par deux bœufs, remisés derrière un massif de bambous, et leurs maîtres, après avoir rechargé leurs armes, se disposaient à saluer d'un regard d'adieu la fraîche oasis, théâtre de péripéties si émouvantes, lorsqu'un bruit suspect les arrêta court.

On entendait dans les halliers un froissement significatif de rameaux brisés, de feuilles se heurtant.

Un sourd grondement résonna.

Les chevaux hennirent.

L'un d'eux, par un effort désespéré, rompit son licou et s'enfuit.

Au même instant, le père Cyprien jeta un cri d'angoisse et roula sur le sol.

Une tigresse au corps souple, mais de petite taille, venait de sauter sur lui des basses branches du mangotier. Dans son impétueuse furie, la tigresse avait dépassé le but. Elle se retourna, prompte comme l'éclair, et revint sur sa proie.

Algee s'élança...

Mais une cavalcade nombreuse apparut soudain à l'entrée de la clairière, et déjà s'était précipité au secours du prêtre un homme qui brandissait une lance empoisonnée.

Se lancer au-devant de la bête fauve, la frapper au museau du bois de son arme, la percer de part en part, au défaut de l'épaule; d'un seul coup habilement porté, l'inconnu accomplit cet exploit en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

La tigresse rugit, se cabra, voulut bondir encore et s'affaissa, épuisée, palpitante, dans les convulsions de l'agonie.

Le losange de fer s'était brisé dans la plaie.

Le missionnaire se leva, ouvrit les yeux et reconnut Celse Ramsay, qui le regardait en souriant.

— Vous! s'écria-t-il en se laissant tomber dans les bras de l'Anglo-Indien. Dieu soit béni!

— Dieu soit béni de m'avoir envoyé à temps pour vous sauver! répondit gravement Ramsay. Vos amis ne pouvaient faire usage de leurs fusils, au risque de vous tuer...

— Je vous dois la vie! s'écria le jeune prêtre.

— Je vous ai payé ma dette, encore ne courais-je aucun danger, tandis que vous...

— Pas un mot de plus, monsieur Ramsay : vous m'avez sauvé et je ne sais rien de plus.

Dowling s'approcha de l'Anglo-Indien et le salua avec un respect affectueux.

Algee lui-même daigna montrer quelque émoi.

Les compagnons et l'escorte du banquier entouraient maintenant ce groupe.

En avant d'une foule de serviteurs, habillés à l'orientale avec une sorte de magnificence, marchaient deux personnages qui différaient par un violent contraste.

L'un, grand, obèse, au teint cramoisi, d'un ton ravivé encore par ses favoris et ses cheveux d'un blanc neigeux, à la figure martiale, sillonnée d'une large balafre, et rehaussée par une grosse moustache sur laquelle saillait un nez proéminent.

L'autre, petit, maigre, malingre, blême, au visage chafouin, aux joues émaciées, glabres, aux yeux bleu faïence, aux cheveux d'un blond fadasse, huileux et plats.

Le premier, de tournure noble, sanglé dans une veste d'uniforme, écarlate à parements de velours, portait les insignes de major dans l'armée indienne.

Sur les membres chétifs du second, flottait une souquenille noire, fort propre, mais d'une coupe surannée, et son front disparaissait sous un énorme chapeau-parasol tapissé d'un voile blanc.

Celui-là fit quelques pas d'un air dégagé, faisant tourner dans ses mains correctement

TOURS

Accident au Champ-de-Mars

Avant-hier matin, des cavaliers du 6e régiment de cuirassiers faisaient la manœuvre au Champ-de-Mars, lorsqu'en exécutant un mouvement, un cheval s'est emballé et dirigé du côté de l'avenue de l'Abattoir.

Le cavalier a perdu l'équilibre et a été projeté sur le sol.

Relevé sans connaissance, avec d'horribles blessures au visage, il a été transporté à l'infirmerie.

*
* *

Accident du travail

Hier, M. Potency, âgé de 36 ans, conducteur de la machine à vapeur de l'usine à pétrole de l'avenue de Grammont, ouvrait le robinet d'un récipient rempli d'acide sulfurique, lorsqu'une explosion se produisit.

Le dangereux corrosif se répandit sur les mains, les bras et la figure de Potency, lui faisant de profondes brûlures ; l'œil gauche a été atteint et les paupières sont tuméfiées. L'état de Potency est grave.

Le même, l'année dernière, à la suite d'une terrible explosion, était resté six mois sur son lit avant d'être guéri. Il lui est resté d'affreuses cicatrices.

Encore un suicide

Les époux Loiseau, fermiers à Luzillé, à la suite d'embarras pécuniaires, ont été obligés de vendre leur bien, et la femme Loiseau s'est placée aux Noues comme domestique.

Cette malheureuse, âgée de 37 ans, ne pouvant se consoler de sa ruine, s'est pendue dans la ferme où elle était entrée il y a huit jours seulement.

Un pêcheur pêché par une anguille

Un de nos confrères lavallois raconte cette plaisante aventure :

« Il y a quelques jours, un pêcheur était occupé à relever des cordeaux non loin du Port-du-Salut. Comme il décrochait une belle anguille, un hameçon voisin de celui auquel tenait le poisson le gênait en lui piquant la main. Alors il prit cet hameçon entre ses dents, mais l'anguille ayant fait un brusque mouvement, l'hameçon glissa et traversa la langue et la lèvre inférieure qui se trouvèrent ainsi fixées l'une à l'autre. L'imprudent pêcheur a dû venir à Laval où un médecin l'a débarrassé de son hameçon. On assure qu'il était assez penaud pendant le voyage...

« Honteux comme un pêcheur qu'une anguille aurait pris. »

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 8 mai. — Louis-Maxime Joubert, quai du Marronnier ; — Marie-Madeleine-Jeanne Benard, rue de Poitiers, 4.

DECÈS

Le 8 mai. — Théodore-Louis Latreille, négociant, 53 ans 1/2, célibataire, rue de Fenet, 95.

Le 9. — Albertine Hobbe, 6 semaines, rue Notre-Dame.

AGRICULTURE

CULTURE DES CAROTTES FOURRAGÈRES

On ne tient pas assez compte, dans nombre de nos régions, des services agricoles très importants que peut rendre la culture de la carotte fourragère. La Touraine, d'après ce que rapporte M. L. Kerval, a donné sur ce point un fort utile exemple. On y cultive trois variétés principales de carottes fourragères : longue de Flandre, blanche à collet vert et blanche des Vosges. On cite un rendement extraordinaire de la variété blanche à collet vert. En 1891, M. Moissant récolta 288,900 kilogrammes par hectare. Les racines varient en grandeur et en poids, pour ce dernier, entre 350 grammes et 1 kilogramme 500.

Académie des Sciences

L'Elevage

La dernière séance de l'Académie des sciences s'est terminée par l'exposé, bien détaillé, fait par M Aimé Girard des résultats des recherches qu'il a poursuivies cet hiver sur l'application systématique de la pomme de terre à l'alimentation et à l'engraissement des animaux de boucherie.

En 1893-94, il avait déjà montré que, dans la pomme de terre cuite, il convient dorénavant de voir un fourrage de premier ordre. Sous son influence, le poids vif des animaux augmente leur rendement en viande nette s'élève et la viande, enfin, acquiert des qualités de finesse et de succulence absolument remarquables.

Les nouvelles recherches de M. Aimé Girard ont abouti, cette année, à des résultats supérieurs encore à ceux de l'année dernière.

Bibliographie

La grande édition nationale de LA FRANCE ILLUSTREE, par *Malte-Brun*, est une œuvre hors ligne, que son exceptionnelle valeur recommande à tous, comme le plus magistral monument patriotique. — Il n'est aucun tableau de notre pays, de nos possessions extérieures qui soit aussi complet, aussi saisissant, aussi vivant, où s'harmonisent avec autant de charme le coloris et l'attrait des descriptions pittoresques, le puissant intérêt des anecdotes, des épisodes et des récits historiques, l'infinie variété des détails sur les branches innombrables de l'activité humaine. LA FRANCE ILLUSTRÉE s'appuie sur des données statistiques d'une rigoureuse exactitude, d'une instructive actualité, les seules qu'il soit facile de lire et de consulter, tant la disposition en est ingénieuse. Tirée avec le plus grand soin par l'imprimerie *Quantin*, elle est accompagnée de superbes et nombreuses illustrations de *Clerget*, de cartes et de plans en couleurs, d'une admirable clarté, dressés et gravés spécialement par *Erhard*. Malgré toutes ces richesses, qui font de LA FRANCE ILLUSTREE un ouvrage luxueux, les éditeurs *Jules Rouff et Cie* la mettent à la portée de tous par son prix et par son mode de publication ; ils en font paraître chaque semaine un fascicule qui ne coûte que 90 centimes, et qui contient 48 pages de texte et de gravures, grand format in-octavo, avec cartes et plans en couleurs.

Le meilleur tapioca est le **Tapioca Rils.**

Bulletin Météorologique du 9 Mai

Observations de M. DAVY, *opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.*

	Baromètre		Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	15°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	14°
Midi,	767 m/m	au-dessus	16°
Hausse,	3 m/m		
Baisse,	» m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	12°

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

MAI-SEPTEMBRE 1895

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales de Chamblet - Néris (Néris), Evaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

Réduction de 50 0/0 pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

Une dilettante de néologisme nous adresse les phrases suivantes qu'il a entendu prononcer devant Mme Cardinal, devenue concierge, et dont la fille doit débuter comme chanteuse dans un nouveau théâtre :

— Savez-vous, lui demandait-il, si la nouvelle salle sera bonne ?

— Oh ! monsieur ! il paraît que l'encaustique de la salle est excellente.

— Qui est-ce qui vous l'a dit ?

— C'est un protecteur de ma fille qui est maître d'orchestre au Conseil d'Etat !

UNE EXPLICATION NÉCESSAIRE

Les Magasins Généraux du Tissu ont été créés il y a une dizaine d'années dans le but de favoriser le développement du commerce en France et de donner aux clients de la Province les mêmes avantages qu'ont les habitants de la Capitale En effet, le système des Magasins Généraux du Tissu est en tous points semblable à celui des grandes maisons de Paris. Vendre bon, bon marché, vendre beaucoup pour renouveler constamment le stock en magasin, se contenter d'un très petit bénéfice, telle est la façon d'opérer de notre maison. Combien de personnes s'adressent-elles aux Magasins de Paris et achètent sur échantillons, ce qui est toujours assez délicat ; car, nous le demandons sincèrement, peut-on se faire une opinion sérieuse sur un tissu que l'on achète dans ces conditions ? Notre maison au contraire visite périodiquement toutes les villes de la France et les acheteurs trouveront dans nos magasins des avantages sérieux, en ce sens qu'ils peuvent choisir sur place et qu'ils n'ont pas à redouter une confusion ennuyeuse au point de vue de l'exécution de leurs ordres.

Les Magasins Généraux ont aujourd'hui une clientèle sérieuse dans toutes les villes de France et une clientèle fidèle, car toutes les opérations traitées par cette maison sont franches et loyales. Le succès toujours croissant de cette vaste entreprise a eu le don de faire surgir bien des haines, bien des rancunes. A un certain moment même, son existence fut en péril, car le syndicat des marchands de Paris avait pris l'initiative d'une campagne dans laquelle on ne parlait de rien moins que de nous anéantir. On prétendait que nos réclames étaient frauduleuses, mensongères, et c'est à ce moment que le syndicat, semblant donner un mot d'ordre général, fit pleuvoir sur nous une série de procès, pensant faire sombrer notre entreprise.

Mais, fort de nos droits, nous ne nous laissâmes pas intimider, car nous savions que notre cause était juste et que nous finirions par avoir raison de nos détracteurs. C'est ce qui arriva et on n'a pas oublié l'issue des procès qui nous avaient été intentés et qui ont tous été gagnés en cour d'appel. Aujourd'hui, nous voici revenus à Saumur, où nous nous sommes installés rue du Puits-Neuf, 21. Tout ce qui peut intéresser la Dame se trouve réuni aux Magasins Généraux du Tissu. Un personnel nombreux et complaisant se tient à la disposition des clients pour les renseignements.

ENTRÉE LIBRE

Bien prendre l'adresse : **Rue du Puits-Neuf, 21.**

(*Voir la grande annonce en 4e page.*)

gantées une cravache en peau d'hippopotame, garnie de turquoises.

Celui-ci resta en place, guindé, le regard morne, indifférent en apparence à tout ce qui se passait autour de lui.

Désignant l'officier, Celse Ramsay dit avec une courtoise déférence, en s'adressant à l'abbé et à sir Georges :

— Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter le major Langley, sir Frédéric Langley, mon ami.

Montrant ensuite l'homme à la souquenille, il ajouta d'un ton poli, mais sous lequel perçait un léger dédain :

— Le très révérend Augustus W. J. Atkinson, de la Société biblique, pasteur de Mangalore.

Il acheva cette cérémonie en nommant au major et au pasteur le père Cyprien et son cousin, et dès lors la glace fut rompue.

Les nouveaux venus expliquèrent qu'ils s'étaient mis en route pour souhaiter plus tôt la bienvenue à leurs hôtes. Le major Langley s'émerveilla des promesses d'Algee, que Dowling lui conta par le menu, tandis que Celse, frémissant à la pensée des dangers que ses amis avaient couru, reprochait au père Cyprien d'avoir fait acte de témérité en s'y exposant avec une suite si peu nombreuse, et des moyens de transports insuffisants.

— Nous ne sommes qu'à douze heures de marche de ma maison, dit-il en terminant, et voyez ce que j'amène avec moi : vingt domestiques, deux chameaux pour les tentes, un chariot pour les bagages, une paire de bœufs pour porter les provisions de bouche, et dix chevaux. Et cela pour camper deux nuits dans les bois, car nous avons passés la nuit dernière à un mille de cette clairière : c'est un fakir qui vous espionnait, qui nous a prévenus que vous étiez ici.

— Mais nous pouvons partir sans retard, lui fit observer l'abbé, et nous serons chez vous demain au lever du soleil.

— Nous allons dresser nos tentes à cinq milles d'ici, au pied de la colline, répondit Celse, en un lieu que ne fréquentent ni les tigres, ni les rhinocéros, ni les hordes d'éléphants. Ce n'est pas qu'il ne soit bien plus agréable de voyager la nuit que le jour, mais...

— Cependant, voici dix jours que nous ne voyageons pas autrement, et c'est ici qu'ont eu lieu nos premières aventures.

— Hasard ! Une invisible protection vous a défendus contre les périls multipliés qui naissaient sous vos pas.

— Que craignez-vous donc, ainsi accompagnés ?

— Les Thugs, mon ami !

— Comment, les Thugs ? s'écria étourdiment Georges Dowling, il y a trente ans qu'on a pendu Feringhea.

Le major Langley, d'un ton gracieux, riposta :

— J'ai l'habitude, sir Georges, de ne jamais plaisanter trois choses : la religion, le gouvernement et... les Thugs. Si vous me faisiez l'honneur de requérir de moi le meilleur conseil que je puisse donner, je vous dirais : Prenez cette habitude-là.

(*A suivre.*) CH. BUET.

PAR EXCEPTION EXTRAORDINAIRE

A Saumur

Mme DELAFOND, de Paris

4 fois médaillée

Somnambule de naissance très lucide, surnommée la « Reine des Dormeuses », consulte sur tout : Recherches de toute nature, pertes, procès, mariages, affections, peines de cœur, etc., etc.

Reçoit tous les jours, de 9 h. à midi et de 1 h. à 7 h. du soir, rue du Prêche, n° 4, au premier.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « *obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux* ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue du Pas-de-la-Mule, 2, et correspondance.

Le Gérant, L. DELAUNAY

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4f50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, *Phien, 21, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.*

Dépôt à *Saumur*, Pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.

GRANDE MISE EN VENTE ORGANISÉE PAR LES

MAGASINS GÉNÉRAUX DU TISSU

Installés provisoirement à SAUMUR, RUE DU PUITS-NEUF, 21.

A partir du **SAMEDI 11 MAI** et jours suivants, mise en vente d'une quantité considérable de Tissus haute nouveauté, pour robes, mérinos, cachemires, soieries, draperies pour Hommes et pour Dames, flanelles de santé, cotonnades, corsets, couvertures, couvre-pieds, lingerie, bonneterie, mousselines brodées et brochées, guipures pour rideaux, mouchoirs, cotons écrus et blancs, services damassés, toiles pour torchons et chemises, toiles à drap dans toutes les largeurs, cretonnes et tissus pour ameublements, tapis de table, portières ordinaires et d'Orient, nattes de Chine, fourrures, tapis pour escaliers et salles à manger, toiles cirées, descentes de lit, carpettes de toutes dimensions en moquettes Smyrne et Aubusson, etc.

CI-DESSOUS UN APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Mouchoirs ourlés à vignettes	»f 05	**Flanelle** pure laine, décatie	»f 75	**Doublures**	»f 25	**Tapis** passage escalier	»f 45
Mouchoirs ourlés, initiales brodées	» 10	**Couvre-lit** guipure blanche ou écrue	1 95	**Jaspé** anglais pour grands tapis, largeur 1m80.	1 75	**Carpettes Java,** double face, 3m sur 2m	6 90
Serviettes de toilette, nids d'abeilles	» 10	**Drap** pour homme, genre Elbeuf	2 95	**Mouchoirs Cholet,** pur fil, la douzaine	3 95	**Carpettes** moquette, 2m sur 1m 40	12 75
Torchons essuie-main, fil, le torchon	» 25	**Drap** pure laine, pour pantalons	4 90	**Tales d'oreiller,** initiales brodées	» 75	**Couvertures** de voyage double face	4 90
Calicot shirting, le mètre	» 30	**Gros grain** tout soie, pour robes	2 45	**Carrés** dessous de lampes, lamés or	» 15	**Carpettes** moquette, 2m sur 3m	39 75
Guipure française pour rideaux, le mètre	» 15	**Satin de Lyon,** extra, noir et couleur	1 75	**Gilets flanelle,** confectionnés	1 95	**Paillassons** devant de porte, rotin	» 75
Mousseline brodée pour rideaux, le mètre	» 20	**Roubaix** pure laine, grande largeur	1 25	**Descentes de lit,** rayures vénitiennes	» 35	**Nattes de Chine,** authentiques	» 95
Nappes fil, linge de Béarn	1 45	**Flanelle de Gouy,** grande largeur	1 45	**Sergés** enluminés pour tentures	» 45	**Corsets** fabrication supérieure	1 95
Toile pour chemises, usage garanti	» 50	**Chemises** hommes, garniture 1 île	2 95	**Rampas** pour ameublements, largeur 1m30	» 95	**Portières algériennes,** hauteur 3m	5 90
Toile pour draps de lits, le mètre	» 75	**Nouveautés** pour robes, unies et dessins	» 65	**Tapis** de table brochés, toutes nuances	1 25	**Couvertures** laine blanche, grande taille	6 90
Toile fil pour draps sans couture, le mètre	2 95	**Lainages** écossais, haute nouveauté	» 95	**Service** de table extra, 12 couverts	12 75	**Nattes de Chine,** 2 mètres sur 1m 35	2 45
Œil-de-Perdrix pour linge, toilette	» 55	**Drap** de dames, nuance mode, largeur 1m20	1 95	**Serviettes** éponge anglaise, la douzaine	5 90	**Coussins drap,** applications antiques	1 45
Piqué blanc, bonne qualité	» 45	**Flanelle** anglaise molletonnée	» 65	**Couvre pieds** cretonne, toutes tailles	» »	**Portières** Karamanie, type oriental	12 75
Mérinos noir pure laine, grande largeur	1 10	**Rideaux** vitraux, dernière création	» 45	**Carpette** feutre, 1m75 sur 2m20	4 90	**Tapis** à sujets pour guéridons	» 95
Cachemire noir pure laine, largeur 1 m. 20	1 45	**Toile** cirée mosaïque, largeur 1m50	1 45	**Descentes de lit,** moquette fleur	1 95	**Peaux de chèvre,** pour tapis, long. 1m 80.	12 75

Notre organisation nouvelle et spéciale et l'écoulement rapide de tous nos Articles nous permettent de traiter nos achats dans des conditions exceptionnelles de bon marché et d'offrir des

Assortiments considérables de Marchandises à des prix excessivement réduits.

Les toiles, calicots, mousselines, mérinos, flanelles, soieries, draperies, robes, tapis, descentes de lit, etc., seront vendus au prix d'estimation.

Quoique infiniment bas, tous nos prix sont basés sur de très bonnes qualités. — Un garçon est attaché à la Maison pour porter les paquets à domicile.

Afin de donner toute garantie à l'Acheteur, la Caisse échangera toute marchandise qui aura cessé de plaire.

Les **Magasins Généraux du Tissu,** n'ayant aucun employé en ville chargé de la vente de leurs Marchandises, prient les Dames de se méfier de certains colporteurs qui se présentent à domicile sous leur titre afin de créer des confusions. — La vente aura lieu seulement

à SAUMUR — RUE DU PUITS-NEUF, 21 — à SAUMUR

Le système des **MAGASINS GÉNÉRAUX DU TISSU** est de vendre entièrement de confiance et au prix fixe absolu.

MERCERIE, BONNETERIE ET PARFUMERIE

Des meilleures marques, à des prix défiant toute concurrence sur la place

Mme Vve ROUÉ, 3, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Bigoudis Chevreau, depuis 15 cent. le paquet. — Filets front cheveux, 3 pour 20 cent.

Etude de Me BRAC, notaire.

A LOUER

DE SUITE

L'ANCIENNE MAISON CHATAIN

et ses Grands Magasins

Rue Saint-Nicolas, n° 20.

S'adresser à M. GIRARD, rue de la Fidélité, ou à Me BRAC, notaire.

A VENDRE

Dans les environs de Saumur

Plusieurs Propriétés de rapport

ET D'AGRÉMENT

Avec ou sans habitation, très beaux sites, chasse et pêche.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Pavée, n° 4.

A LOUER DE SUITE

AU COUDRAY-MACOUARD

A 8 kilomètres de Saumur,

VASTE MAISON DE CAMPAGNE

Comprenant :

Salon, salle à manger, cuisine, office, vestibule, sept chambres à coucher et leurs cabinets de toilette, communs, caves, jardin anglais, bosquets, potager, cours et caves, le tout de construction récente et très bien situé.

Prix modéré.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. DURAND, expert à Montreuil-Bellay.

MAISON FONDÉE EN 1878

J. CAILLAT FILS

Matelassier-Tapissier

55, Rue d'Orléans, et 11, rue Dacier, Saumur

Fournisseur des Collèges, Institutions et Communautés religieuses

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il est en possession d'un matériel considérable pouvant garantir une épuration de literie contre tous miasmes provenant de maladie.

A VENDRE

Maison de campagne

Avec Jardins de rapport et d'agrément

Située à Villebernier, à 200 mètres de la Loire.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. BOUCHARD-BAYLE, architecte-expert, 47, rue Dacier, Saumur.

Entreprise de Fumisterie

J. GUBETTA

48, Rue de Bordeaux, SAUMUR

Chauffage fixe et mobile. Construction de Fours pour Boulangers et Pâtissiers. Fours à chaux. Générateurs. Cheminées d'usines tôle et briques. — Réparations.

MÉNAGÈRES, QUI VOULEZ

un Savon de ménage extra, garanti pur

Demandez Partout

LA

Caissette OCCUBA

DE LA

SAVONNERIE DE MÉZY

(SEINE-ET-OISE)

BUREAUX : 21, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS

5 kilogs environ de l'excellent

SAVON D'OCCUBA

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

PRIMEURS DU PAYS

Fraises, Pommes de terre, Petits Pois, Carottes, Navets Artichauts, Asperges.

Provenance directe : Hollande — Pommes de terre nouvelles.
» » Belgique — Raisins noirs.

Champignons frais, réception tous les jours.

Vins rouges, bon cru, le litre	» 35
— 1re qualité —	» 40
Vins blancs d'Anjou, —	» 45

25 *litres de vin donnent droit à* **1** *litre gratis.*

Saumur, imprimerie Paul Godet.

A VENDRE

Un wagon de Poneys

S'adresser à M. LE PAPE, quai de Limoges, 58, Saumur.

ON DEMANDE de *Bons Vendeurs* connaissant la vente des Tissus.

S'adresser aux *Magasins Généraux*, rue du Puits-Neuf, 21. Bonnes références exigées.

ON DEMANDE pour la St-Jean, une bonne domestique sachant faire la cuisine. Inutile de se présenter si on ne peut fournir de bons certificats.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Rognures de papier pour emballage

S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉ DES

HUILES D'OLIVES DE NICE

IMBERT FILS

DÉPOSITAIRE

33, Rue d'Orléans

ET

Rue Dacier, 38,

SAUMUR

(Maine-et-Loire)

Extrait de l'article 2 des statuts :

« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

Spécialité d'Huile d'Olive Vierge Extra de Nice	Huile d'Olive Vierge Impériale
Le Flacon, **2.40** | Le 1/2 Flacon, **1.20**	Le Flacon, **2.80** | Le 1/2 Flacon, **1.40**

Les Flacons sont comptés et repris pour 0,40, et les 1/2 Flacons pour 0,30.

EN BONBONNES EN VERRE GARNIES D'OSIER

En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.10**	En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.30**
— de 10 kil., — **1** »	— de 10 kil., — **1.20**

Les Bonbonnes de 5 kil. sont comptées et reprises à 2 fr., celles de 10 kil. à 2 fr. 50.

N. B. — L'HUILE IMPÉRIALE, que nous mettons en vente cette année pour la première fois, provient de fruits bien mûrs triés à la main ; les soins les plus minutieux apportés à la fabrication de cette Huile extra douce en fera bientôt la préférée de tous les amateurs.

Vinaigre d'Orléans le litre	» 40 et » 50
— **pur vin**	» 70 et vieux » 80

Arrivage de primeurs tous les jours

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon **Vin rouge** des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. — **Vin blanc 45 c.** le litre. { 26 litres pour 25 / Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.

P. ANDRIEUX.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur *1895*

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,